



Mars 2021

## **Mot de bienvenue**

Bonjour et bienvenue au bulletin d'information mensuel du Conseil des employeurs des collèges (CEC). Chaque mois, vous pouvez vous attendre à recevoir des informations sur les changements apportés aux prestations collectives, les webinaires à venir, d'importantes nouvelles, les faits saillants relatifs aux collèges, et des mises à jour sur les négociations collectives.

---

## **Qui**

Le CEC est l'agent négociateur mandaté par le gouvernement pour les 24 collèges de l'Ontario financés par les fonds publics, chargé de négocier les conventions collectives avec le personnel syndiqué. Il fournit, en outre, divers services au réseau collégial tels que des conseils et des directives en matière de ressources humaines, d'administration des conventions collectives et de recherche. Il est le détenteur de la police d'assurance collective des CAAT.

## **sommes-nous?**



## Quoi de neuf?

### Nouvelles du CEC

Le CEC est fier d'annoncer le lancement de ses trois nouveaux réseaux sociaux [Twitter](#), [Facebook](#), et [LinkedIn](#). Veuillez suivre, aimer et partager pour aider à diffuser des mises à jour et des renseignements importants sur l'emploi et les relations de travail au sein des collègues. En outre, un nouveau site Web plus accessible et consultable est en cours d'élaboration. Son lancement est prévu en juin 2021.

### Sommaire sur le webinaire :

#### COVID-19

Hicks Morley a brossé un tableau exhaustif des effets de la COVID-19 sur le milieu de travail. Ce webinaire a permis de discuter des protocoles de sécurité, des vaccins et du besoin d'adaptation au sein des collègues. Vous n'avez pas pu assister au webinaire? Un enregistrement de ce dernier et les diapositives sont disponibles sur le portail [Board Effect](#), sous l'onglet « Emerging Issues ».



## Mise à jour sur les négociations collectives

Cette année, deux conventions collectives devront être renégociées.

Le mardi 16 février, le Conseil des employeurs des collègues a proposé de prolonger de deux ans la convention collective applicable au personnel scolaire des CAAT appartenant au SEFPO (personnel scolaire à temps plein et à charge partielle), avec une augmentation salariale de 1 % six mois plus tôt que prévu, et une extension de deux ans pour le personnel de soutien

à temps partiel. Le lundi 22 février 2021, les présidentes et présidents représentant le personnel scolaire et le personnel de soutien à temps partiel ont informé le CEC puis annoncé sur les réseaux sociaux qu'ils allaient rejeter l'offre. Le jeudi 4 mars 2021, le bureau central du SEFPO a confirmé le rejet de l'offre de prolongation de deux ans faite au personnel scolaire des CAAT et a indiqué que le personnel de soutien à temps partiel aimerait examiner toutes les options.

Bien qu'il y ait de nombreuses questions et préoccupations que toutes les parties voudraient voir résolues, le CEC estime que la stabilité que les prolongations auraient apportée l'emporte sur la nécessité de changements immédiats qui ne peuvent être traités autrement. Vous trouverez [ici](#) un communiqué de presse contenant de plus amples renseignements.

Actuellement, la convention collective du personnel de soutien à temps partiel (c'est-à-dire les personnes qui travaillent régulièrement 24 heures par semaine ou moins dans des domaines tels que le travail de bureau, le travail technique, et les services de santé, d'entretien et de garde d'enfants) a expiré fin janvier 2021. Cependant, en raison de la pandémie, les deux parties ont convenu de se rencontrer au printemps pour commencer à négocier. En novembre et février, l'équipe de négociation du CEC et des collègues a organisé une consultation virtuelle avec les 24 collèges de l'Ontario afin de discuter de la convention collective actuelle et du libellé qui pourrait être amélioré. Les prochaines étapes incluent la réunion des équipes de négociation du CEC et du personnel de soutien à temps partiel pour discuter de la convention collective.

La convention collective actuelle du personnel à temps plein et à charge partielle (enseignants, conseillers et bibliothécaires) expirera en septembre 2021. Le CEC lancera des consultations virtuelles avec les 24 collèges de l'Ontario financés par les fonds publics, en juin 2021, pour discuter des problèmes et des modifications éventuelles à la convention collective.

---

Si vous souhaitez soumettre un article concernant des faits saillants relatifs aux collèges ou aux employés pour parution dans un numéro futur du présent bulletin d'information, veuillez envoyer un courriel à [info@thecouncil.ca](mailto:info@thecouncil.ca)